

L'écho

n° 7

de la Baume



sommaire

1- C R	DU	15	12	1996
2- C R	DU	24	01	1997
3- C R	DU	9	03	1997
4- C R	DU	28	03	1997
5- C R	DU	23	05	1997
6- ARRETE	DU	20	05	1997
7- DAVID VINCENT				SUITE
8 VIE COMMUNALE				

bulletin municipal
de la commune de Chatelneuf

juin 1997

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL-MUNICIPAL
EN DATE DU 15 DECEMBRE 1996

Absents : Mrs MICHAUD André et GIRARDOT Gilles

FETE DE NOEL : Samedi 21/12/1996 à 14 H 30

110 F par enfant non scolarisé sur le plateau,
150 F (Colis) par personne agée de + de 70 ans.

DESTINATION DES COUPES DE BOIS :

Vente des résineux par l'ONF, réserve des feuillus et des chablis
pour la Commune.
Demande à l'ONF d'une coupe dans le non-soumis (Aux Sanges).
Une coupe sera marquée (feuillus) dans le non-soumis

CLOCHER :

La Société « Toitures de Franche-Comté » à PLACEY a été
retenue pour un montant de 513 409,64 F TTC.
Actuellement nous n'avons aucune réponse pour la subvention.

DELIBERATIONS :

Indemnité de conseil du Receveur-Percepteur : acceptée à
l'unanimité des présents.

Virement de crédits :

- + 300 F c/611
- - 300 F c/662

Chatelneuf le 16 Décembre 1996

Le Maire,

Bribuly.

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL-
MUNICIPAL EN DATE DU 24 JANVIER 1997**

Tous présents

- Délibération donnant à Mr le Maire l'autorisation de contracter un emprunt de 400 000 F au Crédit Local de France - taux fixe 6 % - durée 15 ans - Remboursement trimestriel - Frais de dossier : 400 F, afin de permettre les travaux du clocher;
- Le réservoir sera nettoyé suivant le devis proposé par le Conseil-Général du Jura (Service de l'Aménagement Rural et de l'Environnement).
- Indemnité représentative du logement des instituteurs : le taux de 1,3 % (taux d'augmentation prévisionnel des loyers HLM) est retenu.

Fait à Chatelneuf le 27 Janvier 1997

LE MAIRE,

Prébut y



COMPTE-RENDU DU CONSEIL-MUNICIPAL
EN DATE DU 09 MARS 1997

ABSENTS : Mrs Gilles GIRARDOT et André MICHAUD

- BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT :

Pour équilibrer le budget, une subvention de 40000 F lui sera versée par la commune.

- PREPARATION DU BUDGET DE LA COMMUNE,

- DELIBERATION MODIFIANT LES STATUTS DU SICTOM (Chapitre 3 Article 5)

- INDEMNITES MAIRE ET ADJOINTS :

Sans changement,

- L'ALCG** collectera les encombrants de la commune Mardi 26 Mars (après-midi)
Mardi 7 Octobre (après-midi).

Fait à Chatelneuf le 10 Mars 1997

LE MAIRE,

Briquet



COMPE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL- MUNICIPAL EN DATE DU 28 MARS 1997

Absents : Mrs Gilles GIRARDOT (excusé) GIROD Patrick (procuration à M. MONNET Gilles), MICHAUD André et MONNET Jean-Marie

1°) Lecture du **Compte Administratif 1996** par Mr le Maire,
Approbation de celui-ci par tous les présents.

2°) BUDGETS PRIMITIFS 1997

- Commune :

Investissement	850 207 F	(dont clocher 533 410 F)
Fonctionnement	925 957 F	
	<hr/>	
	1 776 164 F	

- Eau :

Investissement	21 049 F
Fonctionnement	61 562 F
	<hr/>
	82 611 F

- C.C.A.S. :

Fonctionnement	4 986 F
----------------------	---------

Fait à Chatelneuf le 4 Avril 1997

LE MAIRE,



**COMPTE-RENDU DU CONSEIL-MUNICIPAL
EN DATE DU 23 MAI 1997**

Absent excusé : Mr Patrick GIROD

- CONTRATS EMPLOYES COMMUNAUX :

. Aucun changement pour les contrats de Mme Bernardette LAMY-PITHOS
et de Mr Jacques GIRARDOT.

- DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT POUR LE RAVALEMENT DE LA FACADE DE L'EGLISE.

- DELIBERATION POUR OUVERTURE DE CREDITS :

. C/6616 + 4 600 F
. C/ 673 + 150 F
. C/6182 - 4750 F

- DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LES ENFANTS : JOLY Johanna
ET GIROD Sébastien POUR EFFECTUER DES VOYAGES OU SEJOURS
AVEC LEUR CLASSE :

. Le Conseil-Municipal ne donne pas son accord.

- DELIBERATION POUR UNE DEMANDE DE SUBVENTION AU
FONDS FORESTIER NATIONAL POUR L'AMELIORATION DE
PISTES DE DEBARDAGE (Devis ONF: 12060 F)

- PAR ARRETE MUNICIPAL DU 23 MAI 1997, TOUS LES CHEMINS
COMMUNAUX DOIVENT RESTES LIBRE D'ACCES A LA CIRCULA-
TION, AUCUNE BARRIERE NE DOIT LES OBSTRUER.

Chatelneuf le 26 Mai 1997



Le Maire,

Patrick Girod

DÉPARTEMENT du JURA
ARRONDISSEMENT de LOUIS le CHÂTELAIN
CANTON de CHAMPAGNOLE
COMMUNE de CHATELNEUF

- ARRETE -

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE CHATELNEUF,

ARRETONS :

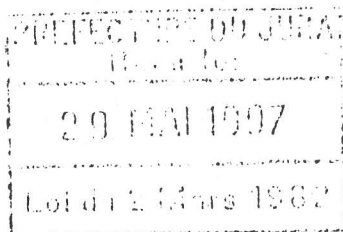
ARTICLE 1ER : TOUS LES CHEMINS COMMUNAUX DOIVENT
RESTER LIBRE D'ACCES A LA CIRCULATION, AUCUNE
BARRIERE NE DOIT LES OBSTRUER.

ARTICLE 2 : LES CONTRAVENTIONS AU PRESENT ARRETE
SERONT CONSTATEES ET POURSUIVIES.

Chatelneuf le 26 Mai 1997

LE MAIRE,

Brie Pélizy



Maintenant, il sentait l'appel de sa raison d'être, il avait laissé passer sa chance et tous ses espoirs de changer le monde. Même son meilleur ami ne lui souriait plus. Ceux qui croyaient en lui, aujourd'hui détournaient la tête, il ne valait plus rien... Il en voulait à ceux qui l'avaient critiqué, il aurait suffi de prendre son temps. Il se souvenait ses bons moments, lorsqu'il dansait enfin, celui d'avoir rencontré autrui et goûté le fruit. Ce monde, son monde n'était pas fait pour lui, il fallait croire ou souffrir...

Une crise sévissait et ceux qui y croyaient, allaient une nouvelle fois payer pour ceux chanceux, qui n'y croyaient pas. Pouvaient-ils de nouveau croire à l'inconnu ? Lorsque l'homme atteindrait les étoiles, il comprendrait seulement le sens du mot différence. David allait partir quand le petit garçon, vers lui, courût :

- ma maîtresse n'était pas chez elle ! Ne pourrait-on pas dessiner autre chose ?

S'approchant de David, l'enfant prit sa main. Mon nom est Pierre, je voudrais un animal interstellaire ! Scrutant l'horizon où brillait une étoile, il s'écria :

- Un pigeon !

David Vincent, si calme auparavant, sentait toutefois une violence doucement l'envahir, il percevait de plus en plus ce monde comme une prison impitoyable où les hommes à ne plus communiquer s'attachaient inexorablement. Était-il paradoxalement l'un de ces observateurs tranquilles dont la force le limitait à quelques mots écrits.

Aurait-il dû plutôt réagir ou était-ce les autres qui lui reprochaient de ne pas abdiquer. C'était renoncer à ce qu'il avait de plus cher, sa personnalité. Il devait lâcher à son tour, devenir l'un de ces nombreux automates dont l'existence était limitée à prolonger la vie. Conscient du danger, il avançait peu à peu vers ce que les moins honnêtes nommaient folie. Vivaient-ils les effets boomerangs de frustrations d'une ambition démesurée mal digérée ? Il se voyait persécuté par ceux manipulés ou mal informés qui s'évertuaient à provoquer la souffrance. Il croyait au rêve, au bonheur et devenait la bête traquée qui ne pensait qu'à fuir. Sa conscience était pleine, il savait ce qu'il avait fait, ce qu'il aurait dû faire et subissait à grand fracas le résultat d'une telle tromperie. Pouvaient-ils répondre au projet qu'il avait lui-même construit ou rebondir dans le temps sous condition de patience. Son courage au zénith n'allait-il pas maintenant vers un crépuscule soudain négligeant la vraie richesse de l'âme : l'amour. Le message était clair, il était homme ou sinon devait le devenir à savoir tricher, mentir, oublier, tuer et partir, imposer sa loi pour ne pas avoir à la subir. Était-ce un fou, un voleur ou un tueur ? La bête immonde peu à peu s'éveillait et ce cœur jadis si pur devenait le puit de mille atrocités. Il désirait comprendre les raisons de cette crise virtuelle. Se rappelant les propos de l'étonnante Mariane au sujet d'une concurrente acharnée, il décida d'interroger l'une d'entre elles.

Le contact ne s'avéra pas évident, ces appareils comptaient énormément pour leur propriétaire et David, à maintes reprises, évita de justesse une porte vite claquée. En outre, ce petit village d'irréductibles objets donnait à ces derniers des pouvoirs ailleurs inégalés. David dans sa recherche solitaire devenait un interlocuteur privilégié pour l'intégrité de ces témoins de la vie ordinaire.

De prime abord, elle n'était pas très agréable à regarder.

On aurait pu, dans le noir, facilement la loucher.

Lorsque par miracle, le bouton allumé.

D'elle jaillit mouvements, couleurs et beauté.

Ces images semblaient parfaites, contrastant avec sa voisine, laquelle pâlotte souffrait d'un problème de contraste ! Comme les « letriennes », elles portaient un nom ce qui confirmait l'idée selon laquelle, le monde du spectacle nécessitait et engendrait individualisme ou égocentrisme. David le constata :

- Bonjour, bienvenue sur notre antenne, aujourd'hui vos programmes seront riches de couleurs et de thèmes. La seconde, aussitôt enchaîna: sigle eurovision,

- Bienvenue sur notre chaîne pour le concours du même nom !

VIE COMMUNALE

RESEAU D EAU

LES FILTRES ONT ETE CHANGES LE 19 02 1997 ET
SERONT A NOUVEAU REMPLACES AU COURS DU MOIS DE JUIN

UNE TRANCHEE A AUSSI ETE FAITE POUR QUE L EAU
DESCENDANT DES CHAMPS COULE BIEN DANS LE REGARD

UN BETON A ETE FAIT POUR QUE L EAU PERDUE
S ECOULE PLUS FACILEMENT

LA CREPINE DE LA SOURCE A ETE CHANGEE ET REMPLACEE
PAR UN AUTRE FILTRE

LE NETTOYAGE DU RESERVOIR DU HAUT A ETE EFFECTUE LE VENDREDI 13
JUN PAR LES SERVICE DE MONSIEUR PECAUD

LA MOTO POMPE QUI SE TROUVE DANS LA SALLE DES POMPES EST
EN REVISION CHEZ MONSIEUR MONNET GILLES QUI FERA UN
DIAGNOTIC SUR L ETAT DE SANTE DE LA BETE

UNE CINQUANTAINE DE SCOUTS SERONT INSTALLES DU STADE DU
1 JUILLET AU 19 JUILLET AVEC ACCORD DE LA COMMUNE

LA REFECTION DU CLOCHER A COMMENCE LE LUNDI 16 JUIN 1997
IL EST DOMMAGE QUE PEU DE PERSONNES AIENT PARTICIPES AU JEU
CONCOUR POUR LA COULEUR ET LA FORME DE LA COUVERTURE DU CLOCHER
NEANMMOINS UNE PETITE REUNION SERA FAITE POUR DETERMINE LA COULEUR
DES TUILES VSRNISEES AVEC LE DESSIN DES PERSONNES QUI ONT BIEN
VOULU Y PARTICIPER, QUE JE REMERCIE AU PASSAGE

MANIFESTATIONS

CONCOURS DE PETANQUE LES 26 ET 27 JUILLET 1997

FETE DE CHATELNEUF UNE REUNION SERA FAITE AVEC LES
ASSOCIATIONS DU VILLAGE . LA DATE SERA FIXEE PAR LES INTERESSES

COURSE DE VELO L ARRIVEE CETTE ANNEE AURA LIEU A CHATELNEUF LE
DIMANCHE 29 JUIN 1997

D AUTRE MANIFESTATION AURRONT LIEU PENDANT L ETE PAR LE BIAIS DU
FOYER RURAL DE LA COMBE A L OURS

ON DIT : A CHAQUE JOUR SON PROVERBE, DONC A CHAQUE JOUR SUFFIT SA
PEINE

PAR CONSEQUENT AUX FEUX DE LA SAINT JEAN
ATTENTION AU MAL DE DENT !

LE SECRETAIRE
GIROD PATRICK